

Aujourd'hui

à Trappes en Yvelines



n°125 - Septembre 2014



Rentrée 2014 Un accompagnement scolaire renforcé pour tous

Forum de rentrée Samedi 6 septembre de 10h à 18h
Complexe sportif A.-M. et A. Broustal



PRÉPARONS L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Mesdames, Messieurs, mes Chers Concitoyens,

De plus en plus de compétences, de responsabilités sont confiées aux groupements de communes. Là est une partie de notre avenir... il est donc nécessaire de s'y intéresser.

La Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines naquit dans les années 1960/1970 sur la base d'un projet d'aménagement du territoire clairvoyant et intelligent comme tant de décisions de cette époque.

Il s'agissait alors de «déconcentrer» Paris et la Petite Couronne pour un «mieux vivre» des habitants, de faire des villes autour de l'Île-de-France qui soient équilibrées entre le logement et l'emploi.

L'ensemble était accompagné d'un projet de réseau routier et de transports collectifs.

Bref, un vrai projet piloté par un homme ayant le sens du progrès et le souci de l'avenir de son pays : Monsieur Paul DELOUVRIER.

Les villes nouvelles ont progressé et évolué pendant une trentaine d'années et certaines comme la nôtre marquent de nombreuses réussites. Des onze communes concernées, parfois pour partie seulement de leur territoire, sept sont restées «assemblées» depuis 1984 et forment aujourd'hui la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Malheureusement, bien des projets initiaux structurants ont été abandonnés, tant ici que pour l'Île-de-France, sous la pression de l'égoïsme et du conservatisme de «clocher». Nous pouvons citer le non prolongement du RER C jusqu'à Rambouillet, l'arrêt de la R12, la non-exécution de la S12 et de l'autoroute A12, le retrait de l'autoroute A88, ...

Encore aujourd'hui, nous ne pouvons que constater un grand déséquilibre entre l'Est et l'Ouest de l'Agglomération, tant au niveau socio-économique qu'en matière d'équipements, une inaccessibilité de toutes parts, l'arrivée de projets déconnectés de l'attente et des besoins des populations, etc. Trop de projets tels la ligne de métro n° 18 s'arrêtent à la rive Est de l'agglomération, oubliant tout le reste du territoire, encore une fois. Parallèlement et fort heureusement, la dynamique du territoire continue de s'imposer, tant dans le domaine de l'emploi que dans celui de l'habitat. La recherche, l'industrie du futur sont toujours présentes à Saint-Quentin-en-Yvelines. Mais jusqu'à quand puisque y accéder le matin et en repartir le soir est un véritable cauchemar quotidien ?

Alors, que faire au moment où, dans le cadre du «Grand Paris» et de l'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay, nous avons à choisir l'évolution des limites de «notre» territoire et que revient à l'esprit la notion incontournable d'aménagement du territoire national et d'Île-de-France en particulier.

Deux solutions s'offrent à nous :

> La première est de garder comme objectif l'assemblage de quelques villes pour atteindre le nombre d'habitants imposé, sans motif bien évident, par la loi.

Les notions importantes de bassin de vie, de réseau de communication, de projets vers le futur ne fondent pas la décision. Je qualifie cette hypothèse de bricolage conservateur.

Nous aurions satisfait à la loi mais rien changé quant au futur parce que accrochés à des considérations de circonstance.

Je précise, à ce stade, que le rattachement de Maurepas, voire de Coignières sont «naturels», ce que j'avais déjà indiqué lors de l'étape précédente de débats sur l'évolution des intercommunalités. Mais cela ne suffit pas.

> **La seconde est de préparer l'avenir.** Cela bousculera les habitudes, les enfermements politiques et géographiques. Nous devons nous associer à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, comme nous le sommes déjà dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National (O.I.N.) issue de la loi du 3 juin 2010 relative au «Grand Paris». Nous préparons ensemble un Contrat de Développement Territorial (C.D.T.) et chacun, avec une analyse sereine et objective, reconnaît là un territoire de niveau national et international dans le domaine de la recherche publique et privée, lesquelles sont complémentaires.

Qui pourrait comprendre que nous ne nous donnions pas une unité de gouvernance territoriale, profitant de la loi sur l'évolution des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, pour travailler ensemble, en cohérence politique, au sein d'un pôle unique en Île-de-France ?

Mettons-nous ensemble pour la mise en œuvre de cette ambition passionnante et cessons de conduire nos territoires en regardant dans le rétroviseur.

J'ai bien entendu, en juin, lors de la réunion en Préfecture de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, l'argument : ce n'est pas le même département. C'est exact, partie en Yvelines et partie en Essonne. Peut-être est-il temps de prendre conscience du fait historique : les départements datent de plus de deux siècles et le temps a passé. Nous sommes désormais dans une aventure mondiale !

Ne gâchons pas la chance qui nous est offerte de construire demain pour nos concitoyens, leur avenir, celui de nos territoires.

Vous avez dit «intercommunalité», nous disons «territoire d'excellence». N'hésitons pas, cela nous serait tôt ou tard reproché.

bien cordialement

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

À travers la ville..... 4

Les nouveautés de la rentrée scolaire
Forum de rentrée : samedi 6 septembre
Les rendez-vous de la rentrée

Enfance & Jeunesse..... 7

Le sport a son école
Accompagnement scolaire et ateliers

Vie sociale & Solidarité... 8

Rencontres et éducation plurilingue

La ville change..... 9

Chantiers et travaux estivaux

Au fil du temps..... 10

Le programme de septembre à décembre

Retour en images..... 12

Culture..... 14

La voix exceptionnelle de la Maîtrise

Point de vue..... 15

Jean-Yves Gendron, adjoint au maire
délégué au Développement économique

Tribune libre..... 16

Conseil municipal..... 17

Infos pratiques..... 18

Agenda..... 20

Magazine municipal n° 125 - Septembre 2014

1, place de la République 78190 Trappes-en-Yvelines.

Tél : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33

www.trappes-en-yvelines.fr - Directeur de la publication :

Guy Malandain. Rédaction et photos : Maeva Deloge, Daniel

Davoust - Conception : agence Proximité - Mise en page : Agnès

Prével - Imprimerie : Le Réveil de la Marne - Tirage : 14 500

exemplaires - Distribution : Odessa pub.



Activités associatives et municipales

Faites votre rentrée au Forum !

C'est le rendez-vous de la rentrée. Samedi 6 septembre, de 10h à 18h, le complexe sportif Broustal sera la vitrine du dynamisme et de la richesse du mouvement associatif local ainsi que celle de la diversité des activités municipales. En circulant dans les allées bordées de stands, vous disposerez de nombreuses informations pour faire votre choix et vous inscrire à une activité, qu'elle soit culturelle, sportive, artistique, citoyenne, humanitaire ou caritative, qu'elle soit destinée aux jeunes comme aux moins jeunes.

Deux nouveautés pour le cru 2014 :

- un espace accueillera les tout petits de 2 à 6 ans afin que leurs parents puissent flâner en toute tranquillité,
- une buvette, espace de rencontre, apportera encore plus de convivialité.

Plusieurs intermèdes ponctueront la journée. Démonstrations sportives, interventions musicales, danse, chant avec la Maîtrise et animations d'arts plastiques sont annoncés.

Forum de rentrée, samedi 6 septembre de 10h à 18h, complexe sportif A.-M. et A. Broustal, 6 av. Ludwig van Beethoven.

AIDE POUR L'ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE DE TOUS

Le Fonds d'accès aux activités culturelles et sportives (Faacs) est destiné aux familles qui ont des difficultés financières pour payer leur participation à ces activités. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à 469,50 €. Pour les enfants et les jeunes (18 ans maximum), les aides sont les suivantes : aide financière à l'adhésion, participation à l'achat d'équipements ou vêtements liés à l'activité, rabais sur la location d'instruments de musique à l'École de musique et de danse. Le dispositif est également ouvert aux adultes pour les arts plastiques.

Faites
votre
rentrée



Journées du patrimoine LA PIERRE MEULIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS

Autour de la pierre meulière, une visite du cœur historique du centre-ville est organisée et commentée par « Mémoire de Trappes ». Des photos, des documents d'archives et des témoignages évoqueront ce patrimoine architectural, caractéristique du style de nombreuses maisons en région parisienne.

Dimanche 21 septembre à 14h. Renseignements et inscriptions au 01 30 69 16 60, du lundi au vendredi.



Les nouveautés de la rentrée scolaire

Le temps de l'étude gratuit

Mardi 2 septembre, environ 4 300 élèves sont attendus dans les 36 écoles maternelles et élémentaires. Présentation des principales nouveautés de la rentrée scolaire 2014/2015 :

Nouvel emploi du temps scolaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 15h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Ouverture des portes 10 minutes avant l'entrée en classe.

Accueil du matin avec collation, de 7h30 à 8h20, pour les enfants dont les parents travaillent. Tarifs selon le quotient familial, sans augmentation par rapport à ceux de 2012.

Le temps du repas dans les restaurants scolaires de 11h30 à 13h15 : après le déjeuner, un véritable temps libre est organisé pour les enfants pour se reposer, rêver, jouer seul ou en groupe, participer à une activité... Un temps de répit et de repos avant la reprise du travail scolaire.

Étude gratuite de 15h30 à 16h30, ouverte à tous les enfants scolarisés : une aide aux devoirs et un accompagnement à la scolarité adaptés aux besoins des enfants des écoles élémentaires.

Activités et jeux libres pour les maternelles.

Accueil du soir de 16h30 à 18h30 (goûter et activités) : les tarifs (selon le quotient familial) ont été revus à la baisse afin de faciliter l'accès du plus grand nombre d'enfants aux activités périscolaires. Quatre types

d'activités, en lien avec les projets d'école, sont menés durant toute l'année : arts et culture, science, sport et environnement. Une à deux activités sont proposées chaque jour dans les écoles.

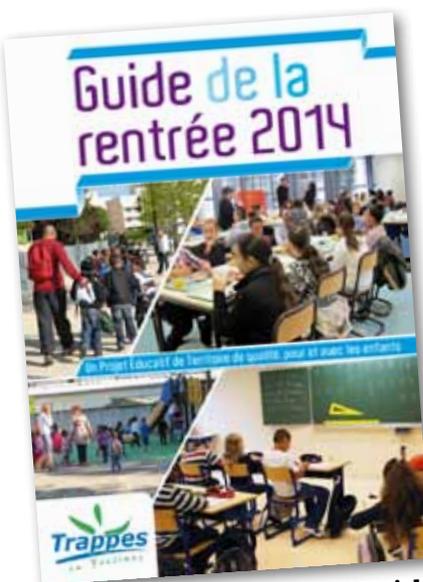


Place de la Paix

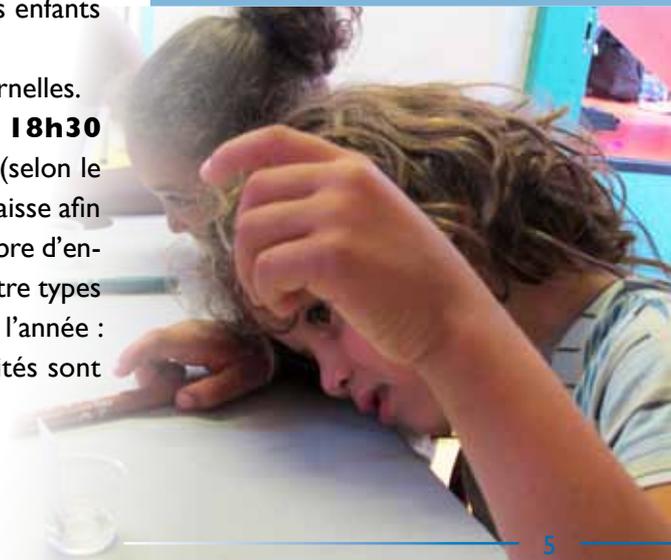
LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Organisés par les comités de quartiers, les vide-greniers attirent beaucoup de monde. Le prochain aura lieu **dimanche 28 septembre de 9h à 17h, autour de la place de la Paix**. La participation pour un emplacement est de 5 € pour 4 mètres linéaires. Les inscriptions ont lieu de 20h à 22h : jeudi 4 septembre (école Mourguet), mardi 9 (école élémentaire Macé), mercredi 10 (Maison de la Boissière), jeudi 11 (école élémentaire Jaurès), jeudi 18 (école élémentaire Stendhal) et au forum de rentrée (samedi 6, de 11h à 17h, gymnase Anne-Marie et André Broustal).

Informations au 01 30 69 17 43.



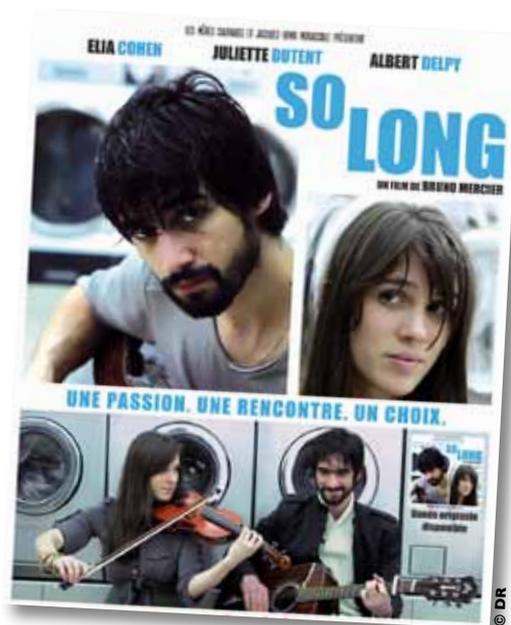
Des exemplaires du Guide de la rentrée 2014 sont disponibles en Mairie.





CINÉMA : **AVANT-PREMIÈRE ET CONCERT**

Vendredi 5 septembre à 20h45, le cinéma Le Grenier à Sel présentera en avant-première *So Long*, un film de Bruno Mercier. Après la projection, l'acteur et musicien Elia Cohen interprètera plusieurs titres de la bande originale en concert acoustique. La présence de Juliette Duent, sa partenaire dans le film et violoniste, est annoncée.



17^e RALLYE DE L'OMS : **SPORT ET CONVIVIALITÉ**

Samedi 20 septembre, à partir de 13h, le Rallye de l'OMS vous fera découvrir les équipements sportifs et permettra d'aller à la rencontre des clubs. Plusieurs épreuves sportives sont au programme de cette manifestation conviviale. Départ du complexe sportif Paul Mahier. Inscriptions et renseignements au 01 30 62 68 36.

RÉUSSIR **SA RENTRÉE**

Chaque année, des jeunes se retrouvent sans affectation lors de la rentrée scolaire. **Un accompagnement personnalisé pour les aider** dans leurs démarches de recherche d'un établissement, d'une formation ou d'une entreprise, a été mis en place par la Ville. Jusqu'à fin octobre, le Bij (Bureau information jeunesse) aide à trouver une solution. Bij, 16 bis rue Gabriel Péri (tél. : 01 30 16 24 99)



AUX AMATEURS **DE MUSIQUE ET DE PEINTURE**

Le samedi 4 octobre de 14h à 17h, un atelier d'expression plastique (à partir de 12 ans) sera animé par Juliette Pirolli, artiste peintre, pour celles et ceux qui souhaitent expérimenter le lien entre musique et peinture. Les toiles seront exposées à l'École de musique et de danse lors d'un concert performance. Renseignements et inscriptions au 01 30 16 45 60.

INSCRIPTION POUR **LA SOIRÉE DES RÉUSSITES**

Elle aura lieu **vendredi 19 septembre à 20h en l'hôtel de ville**. Lors de cette soirée solennelle et amicale, des jeunes diplômés 2014 seront mis en valeur. Il s'agit des titulaires de Bac et Bac pro mention « bien » et « très bien » ; de CAP, BEP, BTS et diplômes supérieurs avec une mention « très bien » ; de collégiens ayant obtenus le Brevet avec mention « très bien ». Pour récompenser leur brillant résultat, la Ville leur offre une tablette numérique ou un chèque cadeau de 300 €. Inscription au 01 30 16 24 99.





De 11 à 17 ans

Accompagnement scolaire et ateliers ludiques

Dès le mois de septembre, la Ville propose aux collégiens un accompagnement scolaire dans les Espaces Jeunes.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les jeunes sont encadrés par des professionnels de 17h à 19h. Des ateliers complètent cette offre éducative. Les jeunes de 11 à 17 ans auront le choix entre la création de bornes d'arcades, l'apprentissage du chant, la robotique, l'informatique, l'initiation à la radio, les danses urbaines et l'anglais ludique. Ils peuvent aussi profiter de l'équipement de musique assistée par ordinateur (MAO) à la Cyber-Base.

Les inscriptions débuteront le 1^{er} septembre. Elles sont facturées suivant le quotient familial, entre 4,5 et 45 € pour l'année. Après avoir fait calculer leur quotient familial, les familles doivent venir avec une photo d'identité, le carnet de santé du jeune, leur attestation de sécurité sociale et de responsabilité civile.

Informations : 01 30 69 18 55.

POUR LES 5/11 ANS

LE SPORT A SON ÉCOLE

« *Quand je serai grand, je serai basketteur* » affirmait Nourredine du haut de ses six ans. Après une année passée à l'école municipale des sports, il est moins catégorique. En fait, la pratique de différentes activités sportives lui a fait apprécier d'autres disciplines. « *C'est une année bénéfique. L'inscription à un club sportif sera ainsi le résultat d'une maturation où son goût s'affirmera à partir de sa propre expérience* », souligne son père. L'an dernier, plus de 130 enfants ont affiné leur choix en pratiquant de cinq à dix disciplines. Au cours

de cinq cycles, ils découvriront cette année l'escalade, le cirque, la course d'orientation, la gymnastique, l'escrime, la natation, l'accro sport, le VTT, le roller, les sports collectifs, les jeux athlétiques et d'opposition. Toutes les activités des groupes (5/6 ans, 7/8 ans et 9/11 ans le mercredi après-midi, 5/6 ans et 7/10 ans le samedi en matinée) sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.

Renseignements et inscriptions au service des sports : 01 30 69 18 89.





Journées européennes des langues

Rencontres et éducation plurilingue

Pour la 3^e année consécutive, la Maison des Parents organise des rencontres autour de la transmission des langues de la famille. L'objectif est de contribuer à la reconnaissance des langues dans la construction de l'identité de chaque individu, promouvoir la tolérance et soutenir l'éducation plurilingue.

Mercredi 24 septembre, de 14h à 16h30, les parents débattront avec les représentants des collèges sur l'apprentissage des langues à l'école dans un contexte d'éducation plurilingue.

DES DISPOSITIFS POUR LES LANGUES

Les ateliers langages organisés à la Maison des Parents, animés par une orthophoniste, réunissent enfants (de 2 à 10 ans) et parents autour du français, de la langue maternelle et de l'entrée dans la lecture.

Une classe européenne anglais en 4^e et en 3^e sera ouverte dans les trois collèges pour la rentrée 2014. L'an prochain, c'est le lycée de la Plaine de Neauphle qui ouvrira en complémentarité sa classe européenne anglais.

Des ateliers de soutien en français sont organisés par la Ville pour les adultes qui le souhaitent. Parcours linguistique, ateliers socio-linguistiques et socioculturels favorisent également l'insertion sociale. Informations : 01 30 69 18 35.

Des enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) sont proposés aux enfants (à partir du CE1). Ils peuvent bénéficier de cours d'algérien, marocain, portugais et turc. Contact : inspection de l'Éducation nationale au 01 30 16 47 90.

Deux classes d'initiation à la langue française (Clin) sont ouvertes dans les écoles élémentaires Maurice Thorez et Gustave Flaubert à destination des élèves non francophones obligatoirement inscrits dans une classe ordinaire.

Le même jour de 16h30 à 18h, parents et enfants échangeront autour des langues dans les livres pour enfants, encadrés par des professionnels des médiathèques. Ces rencontres, animées par une orthophoniste et une éducatrice jeunes enfants, auront lieu à la Maison des Parents. Jeudi 25 septembre, c'est au tour des professionnels de se réunir pour aborder la valorisation des langues sur le territoire. Vous pouvez assister à cette conférence sur inscription au 01 30 16 27 61.





Chantiers

Les travaux n'ont pas connu de vacances

Comme chaque année, toutes les écoles ont bénéficié des meilleurs soins durant la période estivale pour assurer un bon accueil et une bonne année scolaire aux élèves et aux enseignants. Des travaux, notamment de peinture, de création de salles, de réfection de sol, d'électricité, de plomberie ou de marquage dans les cours, ont été effectués. De nouvelles classes et salles ont été créées et réaménagées au groupe scolaire Cocteau dont un ancien logement de fonction a été rénové pour accueillir le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased).



De nouveaux locaux dédiés à l'accompagnement scolaire.



L'accueil périscolaire et la structure socio-éducative « Pergaud » ont été transférés dans les locaux, remis à neuf et réaménagés, d'anciens commerces situés dans la résidence « Les Terrasses de Sand ». L'été, c'est aussi la poursuite des chantiers en particulier dans les quartiers Lagrange, Macé, Debussy et Aérostat ou encore au gymnase Jean Guimier. Enfin, les sportifs retrouveront le stade Gilbert Chansac avec ses aires d'athlétisme totalement rénovées.

Gymnase Guimier : ouverture de la salle polyvalente en novembre. Fin des travaux mars 2015.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Alors que Osica, un opérateur HLM, devrait achever la construction de 46 logements locatifs sociaux cet automne, quartier de l'Aérostat, la commercialisation de la résidence « Rythmik » a été lancée fin juin par Nacarat (tél. : 0811 56 60 60) aux Merisiers. Deux bâtiments abriteront 52 appartements au très haut niveau de performance environnementale, du 2 au 5 pièces. Balcons, terrasses et jardins privatifs composeront un cadre de vie agréable. L'opération bénéficie d'une TVA à taux réduit (5,5%), sous conditions de ressources.

Résidence Osica



Résidence «Rythmik»





Activités pour les retraités

FIL DU TEMPS

Septembre, octobre, novembre,



SORTIES

Judi 18 septembre :

visite de la **Serre aux Papillons** (La Queue Les Yvelines) et du **Musée d'Art Naïf** (Vicq).

Dimanche 26 octobre : « **les Nuits du Haras** » spectacle équestre (Les Bréviaires).

Dimanche 23 novembre : **spectacle humoristique** au Théâtre des 2 Ânes (Paris).

CINÉ-CLUB

À 14h au cinéma Le Grenier à Sel

Lundi 15 septembre :

« **Deux jours, une nuit** »
de Jean-Pierre & Luc Dardenne.

Lundi 6 octobre

(film à définir).

Lundi 3 novembre

« **Joyeux Noël** »
de Christian Carion.

Lundi 8 décembre :

(film à définir).



SEMAINE BLEUE du 13 au 17 octobre

Lundi 13 octobre à 14h :

en l'hôtel de ville, projection du film
« **Le sens de l'âge** » de Ludovic Virost,
suivie d'un débat et d'une collation.

Mardi 14 octobre :

Tournoi intergénérationnel de pétanque
au gymnase René Rousseau (horaire à
définir).

Mercredi 15 octobre, salle Jean-Baptiste Clément :

- à 12h : **repas mensuel.**

- à 14h : « **Les seniors du volant dans leurs merveilleuses machines** » avec la Compagnie Double Z. Théâtre Forum pour une sensibilisation attrayante et conviviale aux dangers de la route.

Judi 16 octobre à 13h30 : **atelier d'écriture**, salle Jean-Baptiste Clément (avec collation).

Vendredi 17 octobre à 14h : **Loto gratuit** en partenariat avec l'association TEL, salle Jean-Baptiste Clément.



INFOS

Pour tous renseignements et inscriptions, service Retraités/Temps Libre du CCAS pendant les permanences : les lundis de 16h30 à 19h, les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h. Tél. : 01 30 69 19 18.



décembre

Vendredi 5 décembre : visite libre au **marché de Noël** de Lille (avec déjeuner).

Samedi 6 décembre : café musical, 14h à l'École de Musique et de Danse. Gratuit et inscription obligatoire.

Départ parking mairie puis quartiers. Tarif selon quotient familial.



REPAS MENSUEL

À 12h à la **Maison des Familles :**

Mercredi 10 septembre.
Mercredi 19 novembre.

BANQUET de l'amitié,

mercredi 17 décembre, et colis, pour les seniors de 65 ans et plus. Dès réception de l'invitation pour le banquet ou le colis, il est nécessaire d'effectuer sa réservation **avant le 18 septembre 2014.** Distribution des colis aux personnes qui auront réservé, du lundi 1^{er} au mercredi 3 décembre inclus.



ALLOCATION ÉNERGIE 2014 de 75 € par foyer

Conditions d'admission :

- résider à Trappes-en-Yvelines,
- être retraité(e) et âgé(e) de plus de 60 ans ou être en possession d'une carte d'invalidité 80 %,
- être non imposable sur le revenu 2012 déclaré en 2013.

Dépôt des demandes : du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Date limite :** mercredi 19 septembre.

Photocopies à fournir :

- facture d'énergie récente de votre domicile et à votre nom (ou dernière quittance de loyer pour les usagers en foyer - Adoma – Résidence Jean Fourcassa),
- carte d'identité ou titre de séjour,
- avis d'imposition 2013 (sur les revenus 2012),
- justificatif de retraite ou carte invalidité 80%,
- IBAN (ancien RIB) relevé d'identité bancaire ou postal.





Retour en images

Au total, ils sont 90 jeunes de 16 à 25 ans à avoir participé à un chantier dans le cadre d'« une semaine d'efforts pour financer ton projet ». C'était pour eux une première expérience professionnelle rémunérée pour financer un permis de conduire, des études, une inscription à un club ou bien pour des loisirs. Lors de la réception des travaux, bailleurs et élus les ont félicités pour la qualité de leur travail.



Les travaux réalisés par des élèves du collège Youri Gagarine et de l'école Gustave Flaubert, dans le cadre du projet artistique « Actions - Réparations », ont fait l'objet de photographies exposées à la Commanderie de la Villedieu, du 27 juin au 1^{er} septembre.



En arrachant la médaille de bronze aux championnats de France Élite fin juin, Aïsseta Diawara est montée pour la 7^e fois de sa carrière sur un podium des « France Élite ». Son chrono à l'arrivée (13"13) constitue sa meilleure performance de la saison mais, malheureusement, elle est en deçà des minima pour aller au championnat d'Europe en août.



Après réception des clés fin juin, le bailleur La Sablière accueillait ses premiers locataires qui prenaient possession des 27 logements neufs, rue Louise Michel. Face à la nouvelle résidence, complétant les 11 pavillons locatifs livrés fin 2011, la Ville a réalisé un parking public d'une quinzaine de places.

Durant trois ans, du CMI à la 6^e, 340 élèves ont découvert, adapté et réinterprété le « Sacre du Printemps », une œuvre créée par Stravinsky. Samedi 14 juin, ils ont restitué leur travail sur la scène du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta a animé la dernière année de cette belle aventure humaine et artistique.





Sur les 800 tonnes de sable fin et dans l'eau du bassin, enfants, jeunes et adultes ont fait le plein d'été à la Plage. Du 7 juillet au 14 août, entre activité et farniente, ils ont participé aux animations thématiques, aux ateliers, aux sorties ou bien préféré la détente sous un parasol ou sur un transat. Autant d'occasions pour des rencontres et des moments conviviaux et joyeux.



À cheval, en canoë, en VTT ou à pied, les activités pour les jeunes ont été ludiques, sportives, culturelles ou de loisirs. Certains en ont profité pour passer leur code de la route après une formation accélérée. Fin août, les plus studieux s'étaient donnés rendez-vous dans le Jura pour des animations liées au programme scolaire.



Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines - n° 125



Trois courts-métrages ont été écrits, réalisés et interprétés par des enfants, des jeunes et des habitants issus de l'école élémentaire Sand, de l'espace Jeunes Le Village et du centre socioculturel Moro. Les films avaient pour thème les éco-gestes, le respect du cadre de vie et du logement. Ils ont été projetés jeudi 3 juillet en l'hôtel de ville. Cette action avait pour partenaires l'APES, un mouvement pour l'économie solidaire, et France Habitation.





Chœur d'enfants

La voix exceptionnelle de la Maîtrise

Depuis sa création, la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines est devenue un chœur vocal de haute tenue. Elle est actuellement composée de 25 jeunes de 7 à 17 ans.

Les applaudissements n'en finissent pas. « Au moins dix bonnes minutes », assure Hervé Farge de l'APMSQ, l'association de promotion de la musique. Les enfants de la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines sont aux anges. Leur prestation, des extraits du *Roi Arthur* de Purcell, séduit et impressionne. Le public manifeste immédiatement son intérêt pour le groupe vocal à la haute tenue lyrique. « Ce sont de véritables petits professionnels. En quelques années, le chemin parcouru est remarquable », mesure Hervé Farge. Jeudi 20 mars, à la descente du car, les enfants sont émus de se retrouver avenue des Champs-Élysées. À l'intérieur du lieu qui les accueille, ils retrouvent les musiciens de l'orchestre Manifesto, Gabriella Boda-Rechner, chef de chœur, et Mélanie Levy-Thiébaud, chef d'orchestre. **Entre eux, une certaine complicité**



En l'église Saint-Symphorien de Versailles.

s'est déjà établie pour avoir déjà été ensemble sur scène. Aussi, nos jeunes choristes arrivent-ils avec tranquillité pour ce concert privé où sont présents une centaine de personnes, dont de nombreux mélomanes. Enthousiasmés, les membres de la Fondation HSBC pour l'Éducation sollicitent l'APMSQ pour participer à un appel à projet. Début juillet, la Fondation annonçait que la Maîtrise faisait partie des lauréats 2014. Une dotation de 15 000 €, suivie de deux autres pour les deux années suivantes, sera versée pour développer le travail de la Maîtrise et organiser un concert baroque.

Sur la scène du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.



LA MAÎTRISE DE TRAPPES-EN-YVELINES RECRUTE !

Votre enfant a plus de 7 ans et il aime chanter ? Il peut rejoindre la Maîtrise et se produire avec des orchestres et des chœurs de renom. La Maîtrise sera présente au Forum de rentrée, samedi 6 septembre à 16h, et vous pouvez la rencontrer à l'École de musique et de danse, mardi 9 septembre de 17h30 à 19h30. **Contact : 01 30 66 33 59 ou 06 08 92 66 48.**



Le développement économique et de l'emploi : une volonté du Conseil municipal

Malgré les difficultés engendrées par la crise économique, le tissu économique de Trappes-en-Yvelines reste remarquable. 1 734 entreprises, 20 000 emplois, de nombreux sièges sociaux, 5 zones d'activités. Inscrite depuis 2006 dans le dispositif zone franche urbaine, la ville a pu créer une pépinière d'entreprises de 2 800 m² accueillant 39 entreprises.

Un hôtel d'entreprises constitué de bureaux et d'ateliers accueille 19 entreprises.

Ces deux établissements ont permis de créer 327 emplois dont 20 % occupés par des Trappistes, y compris des emplois très qualifiés. Notre ville est membre de l'association « Entreprises et territoires d'avenir » qui regroupe des élus de tous bords et des chefs d'entreprises. Le travail élaboré par cette association a participé à la décision du Gouvernement de prolonger ce dispositif simple, facile à mettre en œuvre, donnant avantages fiscaux et sociaux en échange de créations d'emplois. C'est une sage décision, qui permet d'envisager de nouveaux développements.

Il est notable que la rénovation urbaine transformant l'image de notre cité et de ses habitants rend notre territoire plus attractif aux entreprises et à des enseignes de la grande distribution.

C'est ainsi que, pour ne prendre qu'un exemple, Monsieur le Maire a rencontré une entreprise implantée à Pissaloup qui va apporter de nombreux emplois dans le domaine des nouvelles technologies.



*Jean-Yves Gendron, adjoint au maire
délégué au Développement économique*

Cependant tout n'est pas rose dans le paysage. Seuls 17% de concitoyens travaillent à Trappes-en-Yvelines et le taux de chômage est le plus élevé de l'Agglomération. Sans doute, la solution ne dépend malheureusement pas de la Ville. Cependant nous pouvons agir pour que les fonds de la formation professionnelle soient investis en priorité dans l'amélioration des compétences, voire dans la reconversion, l'apprentissage de nouveaux métiers, nécessaires aux demandeurs d'emplois.

Je suis convaincu que c'est dans la formation et l'innovation envers ceux qui en ont le plus besoin que se trouve une des solutions à la crise.



Groupe de la Majorité municipale

Liste UDT

Face au fort taux d'abstentions lors des différentes élections, il est de notre responsabilité de redonner au débat démocratique toute sa valeur et son importance. Nos concitoyens ont besoin que nous remettons en route ce débat, celui qui permet l'échange d'idées, l'écoute de points de vue différents et la recherche des solutions les plus adaptées.

Au conseil municipal, beaucoup de décisions sont prises à l'unanimité parce qu'elles concernent la gestion courante d'une ville : travaux dans les écoles, de voirie ou contrat de chauffage pour les équipements publics par exemple.

D'autres décisions par contre sont l'occasion de débats et de votes où les choix politiques des uns et des autres s'affirment : choix des priorités budgétaires, politique de quotient familial ou rythmes scolaires pour en citer quelques-uns.

C'est alors l'occasion pour chaque tendance de ce conseil d'exprimer les raisons de ses choix, les réserves émises ou des propositions différentes dans cette instance, comme dans les commissions municipales.

Encore faut-il que ce débat reste argumenté, sans invective ni attaque des personnes. Nous sommes abreuvés jour après jour de petites phrases qui font la une des médias pendant quelques heures, écartant toute réflexion, toute interrogation sérieuse. Ce n'est pas ainsi que nous concevons le débat démocratique.

La parole des élus peut être entendue si elle donne du sens à l'action qui est menée, si elle en explique le cadre, les motivations et les limites.

Alors chacun peut se sentir concerné, comprendre, avoir un avis, et faire ses choix le moment venu.

C'est en tout cas notre conception de la vie démocratique et du respect des citoyens de notre ville.

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWA THIAM, PHILIPPE GUEROUULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, BENOIT HAMON, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAI, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, GÉRALD MONNIOT, SYLVESTRAS AVODE, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA.

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

1,7 million d'euros d'argent public ! C'est le coût total prévu pour l'année 2014-2015 de la réforme des rythmes scolaires à Trappes, dont nous n'avons cessé de dénoncer l'absurdité durant la campagne des élections municipales. Souvenons-nous : dès le départ, nous avons indiqué que cette réforme, en plus d'être inefficace et inutile, allait coûter très cher aux trappistes et aux français. L'équipe municipale en place avait malgré tout choisi de passer en force et d'appliquer dès 2013 cette réforme, contrairement à tous nos voisins, contre l'avis des parents d'élèves et des enseignants. Durant toute l'année scolaire dernière, chacun a pu se rendre compte que cette décision a été prise dans l'impréparation la plus totale.

A la demande des élus d'opposition Trappes Citoyens, nous en connaissons désormais le coût total, enfin communiqué par l'équipe municipale en place : 1,7 million d'euros, dont 700 000 euros minimum entièrement à la charge de la ville de Trappes. Pour quels résultats ? Familles désorganisées, enfants fatigués, parents déboussolés, enseignants découragés... Cet argent, celui de vos impôts, aurait certainement pu être dépensé de manière plus utile ! Malgré nos demandes, la municipalité en place n'a toujours pas indiqué comment elle compte financer ce coût, dont la charge pour la commune de Trappes dépasse les 5 points d'impôts locaux. Nos feuilles d'imposition vont-elle encore s'alourdir davantage ?

De la même manière, l'équipe municipale actuelle semble faire marche arrière quant aux activités périscolaires annoncées et expérimentées l'an dernier, pour privilégier l'étude dirigée. Une évaluation précise de ces activités et une présentation complète de ce qui est désormais prévu auraient été plus que bienvenues, à destination de tous les parents d'élèves de Trappes.

En ce qui concerne les élus Trappes Citoyens, nous défendons une vision différente de la réussite à l'école, qui ne passe pas par une réforme des rythmes scolaires absurde et coûteuse mais par un investissement en profondeur sur ce qui marche vraiment : l'accompagnement personnalisé des élèves, la responsabilisation des familles et des parents, l'utilisation des outils pédagogiques numériques. Sur tous ces sujets, Trappes a beaucoup de retard.

OTHMAN NASROU, MIREILLE BREUGNOT, FABRICE LACAN, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Texte non remis.

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.



Séance du 30 juin 2014

Projet éducatif de territoire, et toujours, travaux et solidarité

La dernière phase des travaux d'aménagement de la rue de l'Observatoire, quartier Jean Macé, et l'aménagement de la sente piétonne Claude Bernard ont fait l'objet d'une attribution de marchés de travaux.

Le nouveau règlement intérieur régissant les activités proposées par les centres socioculturels est approuvé. Les modifications et compléments prennent en compte l'évolution du cadre juridique et les demandes constatées dans les centres socioculturels.

Le Fonds d'accès aux activités culturelles et sportives (Faacs), mis en place par la Ville depuis dix ans, est reconduit pour la durée du mandat (2014 / 2020)

Une dotation d'un montant de 1 891 745 € a été versée en 2013 à la Ville au titre du Fonds de solidarité des communes d'Île-de-France (FSIRF). Les actions conduites dans ce cadre (accès à l'emploi, santé, soutien scolaire, parentalité...) ont eu pour coût total un montant de 2 915 676 €. Le rapport financier des actions mises en œuvre en 2013 dans le cadre de la Politique de la Ville est approuvé.

Le terrain de football du complexe sportif Youri Gagarine va être transformé en gazon synthétique et l'éclairage mis aux normes. Le plan de financement des travaux est adopté.

Projet éducatif de territoire

Un point d'information a été fait à propos du projet éducatif de territoire (PEDT) qui se décline en deux axes.

1 - **Coordonner les acteurs et le territoire** afin de favoriser l'optimisation et la mutualisation des moyens pour la réussite des enfants. Les parents, premiers éducateurs de leur enfant, sont une ressource pour l'éducation dont la participation à la mise en place du projet éducatif de territoire doit être favorisée.

2 - **Réussir les parcours éducatifs**, quels que soient l'âge et la nature des besoins, nécessite de fluidifier les parcours éducatifs de la petite enfance à la vie active et de les sécuriser en accompagnant chaque enfant ou jeune en fonction de ses spécificités.

Pour les autres décisions du Conseil municipal : www.ville-trappes.fr

Attention ! Le Conseil municipal se réunit désormais le mardi à 19h.

La prochaine séance aura lieu mardi 30 septembre à 19h.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.

Nous vous invitons à assister à ses délibérations.



JUIN 2014

NAISSANCES

Gezer Reyyan, Benseghir Yamene, Remmani Asma, Mathé Zadig, Arichi Sofia, Henry Éthan, Fofana Baraka, Ba Faty, Akburak Esma, Karoui Linda, Sow Dieynaba, M'Henni Rania, El Khatib Hiba, Ziani Djibrile, Mahroum Lina, Rebhi Houria, Esserhiri Ismail, Nagrajan Jaina, Soumah Zaynab, Vannier Thaïs, Fofana Moussa, Diallo Assétou, Tienne Tiesso, Abbassi Malak, Hannabi Maysâ, Khennous Youssef, Razik Chahinez, Demba Mohamed, Grira Yacine, So En Alyson, Aboussaïd Aïcha, Arichi Amir, Hamdani Inès, Lillouche Sarah, Luneau Romy, Domingues Mélina, Kouokam Joshua, Sacko Zakaria, Bricout Lucas, Prê Darius, Mokrani Adam, Benhadria Ahmed, Clémenceau Kahys, Kulug Dila, Aâïf Zeyd, Joseph Bernard Raphaël, Joseph Bernard Gabriel, Bême Zahdour Kahyna, Çakir Jouwayriya.

MARIAGES

Diaby Abdoulaye et Traore M'Mahawa Lamghari Othmann et Leroux Caroline Mizele Pelage et Kabetadiko Nsoukoulou Thomassie
Lassoued Mohamed-Ali et Bouhair Zakia
Mendy Doudou et Tchabou Sona
Traoré Ibrahim et Diallo Djenaba
Levardon Pascal et Lemoudda Dalila.

DÉCÈS

Belfadel Mohamed, Rodrigues Dos Santos Lucinda veuve Quitério, Adjekhiane Saliha épouse Hoarau, Pelissier Marie-Renée divorcée Dakir, Le Ray Michel, Okail Fatna veuve Moussahil, Madeleine Claude, Lambersy Laura veuve Bat, Benhammouali Bouabdellah.

JUILLET 2014

NAISSANCES

Badouh Ahmed, Bayram Betülmeva, Bayuk Miraç, Benbouabid Kaïs, Benhaddou Hamza, Borges Cabral Kledir, Bouchnafa Ibrahim, Boughmari Assia, Boumediene Hajar, Çakir Ebrar, Castreman Ryan, Costanzo Gianni, Coulibaly Nafissatou, Dali Kaïs, De Amorim Eva, Diacamille Dany, Diallo Ahmadou, Dioumanera Brahim, Donck Cassandra, Douich Mohamed-Rida, El Hajam Souleymane, El Harchi Roafaiada, El Melhaoui Chahinaze, Essaadaoui Assia, Fall Nabi, Gaborit Mathéo, Gaignard Luka, Guessou Jourdain Léonie, Guitot Léna, Hamdoun Ibrahim, Houari Perdreau Kaïs, Hyani Amel, Kaba Mustapha, Lajili Oumar, Laouina Maëlys, Larhrib Mouhammad, Le Bris Sofyan, Maati Leina, Mellouki Hafsa, Mezadi Mehdi, Mili Muhamad, Millet Ana, Miret Lola, Mourtalion Alicia, Nadi Kattine Diyana, Napoléon Arthur, Noel Manetti Emma, Oesman Mah, Ouazize Jouwayrya, Qodad Mohamed, Radouane Inna, Rakotomamonjy Laly, Robert Layanah, Saki Noham, Sghir Jenna, Teles Noah, Teles Teo, Theodore Kenza, Toure Prince.



TOUT SUR L'INFORMATIQUE

À partir du mardi 9 septembre, le cyber-base reprend ses activités avec son libre-service (accès à un ordinateur, accompagnement et conseils en informatique...), l'atelier d'initiation à la musique assistée par ordinateur (MAO) et la vidéo. Dès octobre, vous retrouverez les ateliers informatique, robotique et nouvelles technologies. Renseignements à la Péri-Sphère, 16 bis rue Gabriel Péri (tél : 01 30 16 24 92).

PLUS DE 1 000 JEUX ET JOUETS !

Petits et grands, on trouve des jeux pour tous les âges à la Maison des Jeux. Plus de 1 000 jeux et jouets sont à votre disposition (à partir de 6 ans). Un « baby-ludo » accueille les enfants de 0 à 6 avec leurs parents. Vous pouvez également emprunter des jeux à la ludothèque. Un vendredi par mois est consacré aux jeux pour adulte (à partir de 16 ans). Les seniors sont plus particulièrement les bienvenus autour du tarot et du billard. Informations sur l'adhésion et le prêt à la Maison des Jeux, 2 bis rue Eugène Pottier (tél. : 01 30 16 48 80).



PERMIS DE CONDUIRE 1

Pour l'obtention du permis de conduire, les jeunes âgés de 18 à 25 ans, non imposables ou dont les familles ne sont pas imposables, peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire de 500 € allouée par le Conseil général des Yvelines, en contrepartie d'une action citoyenne. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet du Conseil général des Yvelines ou à retirer auprès du CCAS.

PERMIS DE CONDUIRE 2

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, engagés dans une démarche d'insertion professionnelle ou de pré-qualification dans le cadre de stages ou de formations agréées par le Conseil régional, peuvent obtenir une aide sous la forme d'un chèque permis de 600 €. Pour les modalités d'attribution, contacter la Mission locale.

LE BON GESTE POUR LES EMBALLAGES

À ne pas mettre dans le bac à couvercle jaune : les sacs et les films plastiques enveloppant revues et emballages, les pots de yaourt, les papiers gras, les cartons de pizza, les mouchoirs, les filtres à café, les couches-culottes, les calques.



MARIAGES

Auber Sébastien et Verge Sandrine
Paindépice Christophe et Fofana Fily
Thiam Abdoul et Halliche Sabrina
Vandel Christophe et Coyère Simone.

DÉCÈS

Bretelle Pierrette épouse Lovecchio, Dagonnot Michel, Dem Binta, Dufau Philippe, Evers Lucienne divorcée Worsley, Goubin Gabriel, Hamouda Hassine, Lécaillon Odette épouse Lécaillon, Lutin Chantal, Monjoly Olympe divorcée Venus, Sidibé Hademou, Yahia-Chérif Djelloul.



CENTRES SOCIOCULTURELS : **ACTIVITÉS ET ATELIERS**

À partir du 8 septembre, les centres socioculturels présenteront leur nouvelle programmation et les différentes activités et ateliers. Renseignements et pré-inscriptions dans chaque centre socioculturel.

DÉCHÈTERIE **MOBILE**

Les samedis 13 et 27 septembre, de 9h à 17h, la déchèterie mobile sera sur le parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Son accès est gratuit, les usagers devant se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



ALLOCATION ÉNERGIE 2014

Les personnes en possession d'une carte d'invalidité à 80 % et celles âgées de plus de 60 ans, retraitées au 1^{er} janvier 2014 et non imposables en 2013, peuvent bénéficier d'une allocation énergie d'un montant de 75 €. Le dossier est à déposer en mairie (CCAS) jusqu'au 26 septembre inclus, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements au 01 30 69 18 40.

CONSOMMATION **ET LITIGE**



UFC-Que Choisir 78 a lancé un nouveau service permettant à tous les consommateurs d'obtenir des conseils en ligne. Cette « aide express » pour un litige sera apportée dans un délai maximum de 48 h. L'association se propose de donner une information générale ou un renseignement simple sur les droits des consommateurs. Taper www.ufc78rdv.org

NOCE D'OR DE M. ET M^{me} GÉRARD

À cette époque, les rencontres se faisaient souvent au bal musette du samedi soir. Quant à la date du mariage, elle était fixée en fonction des récoltes : il fallait que les foins soient rentrés avant de faire la fête. Le mariage de Claude et de Liliane Gérard a donc eu lieu le 20 juin 1964. Deux ans après, le jeune couple arrive à Trappes, cité Million, pour déménager quelques temps après au square Léo Lagrange. Depuis 1971, ils résident dans un pavillon, rue Victor Hugo. Leurs enfants, Laurent, Frédéric et Emmanuel, ont toujours vu leurs parents partager leurs activités. Claude et Liliane aiment être ensemble pour leurs loisirs, faire leurs achats ou bien jardiner... Une manière de cultiver leur bonheur.



LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1, place de la République
78190 TRAPPES
Tél. : 01 30 69 17 00
Fax : 01 30 69 02 33
Site internet :
www.trappes-en-yvelines.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi de 14h à 19h30.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.

Le service logement est fermé le vendredi.

Le service urbanisme est fermé tous les matins.

RDV DES ÉLUS

M. le Maire, MM. et M^{mes} les Adjointes au Maire reçoivent sur rendez-vous. Demande par courrier.
M^{me} la Conseillère générale sur rendez-vous. Demande par courrier.
Pour tout courrier :
Hôtel de ville / 1 place de la République / 78190 Trappes.

Permanence de M. le Député
2 av. Carnot, lundi de 14h à 17h et
du mardi au vendredi de 10h à 17h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous de 14h à 17h30 (Tél. : 06 73 30 36 45).

AGENDA EN SEPTEMBRE À TRAPPES-EN-YVELINES

COUP DE CŒUR DU MOIS

Exposition « ARTISTES D'ICI »

Cinq artistes femmes confrontent leurs œuvres peintes, gravées et sculptées. **Irène Clara** exposera sur le thème du paysage onirique. **Teresa Ginanneschi** présentera des créations figuratives. **Catherine Lechevallier** est une contemplative du paysage, objet d'une série de peintures. **Nadine Michon** nous fera découvrir sculptures figuratives et peintures abstraites. **Chantal Roumy** montrera ses grandes « collagraphies » d'insectes insolites, une technique de gravure utilisant des matériaux récupérés.

Du mercredi 24 septembre au mercredi 15 octobre à la galerie Le Corbusier, 32, avenue Hector-Berlioz. Mercredi et samedi de 14 h à 18 h. Renseignements : 01 30 69 18 69.



© Nadine Michon

- vendredi 5 septembre à 20h45**
AVANT-PREMIÈRE ET CONCERT
So Long de Bruno Mercier
 Cinéma Le Grenier à Sel
- samedi 6 septembre de 10h à 18h**
CULTURE, SPORT, SOLIDARITÉ ET LOISIRS
Forum de rentrée
 Complexe sportif A.-M. et A. Broustal
- vendredi 19 septembre à 20h**
DIPLÔMÉS ET JEUNESTALENTS
Soirée des réussites
 Hôtel de ville
- samedi 20 septembre**
COMITÉ DE QUARTIER JEAN MACÉ
Loto
 Maison des Familles
- samedi 20 septembre à 13 h**
SPORT ET CONVIVIALITÉ
17^e Rallye de l'OMS
 Départ : gymnase Paul Mahier
- samedi 20 septembre à 20 h**
BASKET (NATIONALE 3)
Trappes / Vineuil
 Complexe sportif Paul Mahier
- dimanche 21 septembre à 14h**
JOURNÉES DU PATRIMOINE
La pierre meulière dans tous ses états
 Infos au 01 30 69 16 60
- mercredi 24 septembre de 14h à 18h**
JOURNÉES EUROPÉENNES DES LANGUES
Rencontres - débats
 Maison des Parents

- du 24 septembre au 15 octobre**
EXPOSITION
« Artistes d'ici »
 Galerie Le Corbusier
- dimanche 28 septembre de 9h à 17h**
COMITÉS DE QUARTIER
Vide-grenier
 Place de la Paix et alentours
- À partir du 8 septembre**
INSCRIPTIONS
Activités et ateliers
 Centres socioculturels